

## Fiche d'inscription aux stages

Mme / Mlle / M.      Nom: \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) désire participer au(x) stage(s) photo

Code : \_\_\_\_\_      Thème : \_\_\_\_\_  
Code : \_\_\_\_\_      Thème : \_\_\_\_\_  
Code : \_\_\_\_\_      Thème : \_\_\_\_\_

Je règle le montant de \_\_\_\_\_ Euros

en Espèces (\*)  
par Chèque à l'Ordre de *SPR*. (\*)

Date \_\_\_\_\_      Signature :

Fiche à retourner à

Amélie KLESMANN

6 rue des Buissons

68680 – Kembs

Mail : [stages@spr-photo.fr](mailto:stages@spr-photo.fr)

[www.spr-photo.fr](http://www.spr-photo.fr)

NOTA : Veuillez consulter les conditions générales jointes.

(\*) Rayer la mention inutile.

## Conditions Générales

### INSCRIPTION

L'inscription à la formation suppose que le stagiaire accepte le contenu du stage et les prérequis, dont il s'engage à avoir pris connaissance.

L'inscription n'est définitive qu'après paiement de l'intégralité du prix du stage.

### EMPLOI DU TEMPS

Les horaires sont spécifiques à chaque stage. Veuillez vous reporter à la fiche descriptive du stage concerné.

Les horaires sont susceptibles de modification en accord avec le formateur. Les stagiaires en seront informés par mail ou SMS.

### REGLEMENT

Les prix sont établis TTC. Ils peuvent être réglés par chèque français, libellé à l'ordre du SPR, ou en espèces. Le règlement doit intervenir dans sa totalité avant le stage, au moment de l'inscription.

Seules les inscriptions accompagnées du paiement valident la réservation du stage.

### ANNULATION D'UN STAGE

En cas de force majeure ou en cas de trop faible nombre de participants, l'Equipe des Stages du SPR a la possibilité de reporter ou d'annuler un stage avec un préavis d'une semaine. Dans ce cas, le stagiaire peut soit reporter l'inscription à une autre session de son choix, soit annuler sa demande d'inscription et être remboursé.

Le SPR ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages entraînés par l'annulation du stage, ou à son report à une date ultérieure.

Les remplacements de stagiaires sont admis à tout moment, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'acceptation à la formation.

### CAS D'EMPECHEMENT D'UN PARTICIPANT

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit/mail ([stages@spr-photo.fr](mailto:stages@spr-photo.fr)). Le stagiaire a la possibilité de céder sa place à une autre personne ayant le même profil.

En cas d'annulation intervenant tardivement, une indemnité forfaitaire sera due au SPR.

2 semaines avant le début du stage : 50% du prix du stage
1 semaine avant le début du stage : 100% du prix du stage

### LIEU

Les stages ont lieu à l'Aronde ou au collège de Riedisheim. Si le lieu n'est pas encore connu lors de l'inscription il sera précisé et adressé aux participants avant le stage. Quoiqu'il en soit, le lieu de rendez-vous se trouve au Centre Culturel l'Aronde, au stand des Stages.